

LIGNE

COTRA :
Ligne 35

3

POINTS D'ARRÊT
ET ZONES TARIFAIRES

Zones tarifaires :

--- : frontière
(se reporter au tableau
de tarification)

- ANGERS, Gare Routière, Place Sémard
- ANGERS, Château
- ANGERS, Montesquieu
- ANGERS, Pharmacie Patton
- ANGERS, Patton
- ANGERS, La Barre
- ANGERS, Maison de Technopole
- ANGERS, Groupama
- BEAUCOUZÉ, Bourg de Paille
- BEAUCOUZÉ, Promeniers
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, Blandin
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, "La Pâquerette"
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, La Renardière
- SST-LAMBERT-LA-POThERIE, Pauger
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, La Perraudière
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, Bellangerie
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, Langevine
- ST-LAMBERT-LA-POThERIE, Les Écots
- ST-LÉGER-DES-BOIS, Les Landes
- ST-LÉGER-DES-BOIS, Les Fouquetteries
- ST-LÉGER-DES-BOIS, La Coudre
- ST-LÉGER-DES-BOIS, La Butte
- BÉCON-LES-GRANITS, Les Gautraies
- BÉCON-LES-GRANITS, Maison de Retraite
- BÉCON-LES-GRANITS, Terrena
- LE PEY, École Rurale et CAT Argerie
- LE LOUROUT-BÉCONNAIS, Mairie
- LA CORNOUAILLE, La Caillotièrre
- CANDÉ, Hôpital
- CANDÉ, Centre
- CANDÉ, Collège Ste Émilie

L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

icar

Pour bouger
comme tu veux dans le 49 !
la carte liberté

Icar, c'est quoi ?

Une carte pour les moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés en Maine-et-Loire qui permet de voyager à prix unique et réduit sur l'ensemble du réseau Anjou-Bus.

Le prix ?

Rien. Icar est GRATUITE !
Elle te permet de bénéficier d'un tarif réduit : 1,40€, quelle soit la distance parcourue.

Où la faire valider ?

Prends avec toi une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage et rends toi dans ta mairie, chez un transporteur ou dans la gare routière la plus proche.

Ou s'adresser ?

Les gares routières :
> CHOLET à proximité de la gare SNCF : 02 41 62 11 86
> ANGERS esplanade de la gare SNCF : 0 820 16 00 49
Les transporteurs du réseau Anjou-bus
Les mairies du département

Utilisation

- Le mercredi après-midi et le samedi.
- Pendant les vacances scolaires (sauf dimanche et jours fériés)
- Pour la ligne 20/20E(Angers-Rennes),
carte valable uniquement pour les trajets en Maine-et-Loire.

Elle est valable 2 ans à condition de la valider chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre.

Validation

- Les gares routières :
> CHOLET à proximité de la gare SNCF : 02 41 62 11 86
> ANGERS esplanade de la gare SNCF : 0 820 16 00 49
- Les transporteurs du réseau Anjou-Bus
- Les mairies du département



Pour tout renseignements :
02 41 81 44 14 www.anjoubus.fr

Tarifs

Tarif usagers non scolaires

Nbre de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel	Abon* Anjou Pass Mensuel	Abon* Anjou Pass Annuel
1	Intérieur d'une zone ou franchissement d'une frontière zonale	1,60 €	11,90 €	34,00 €	340,00 €	52,50 €	44,88 €/mois soit 538,50 €
2	Franchissement de deux frontières zonales	4,10 €	29,40 €	46,00 €	460,00 €	61,50 €	52,38 €/mois soit 628,50 €
3	Franchissement de trois frontières zonales	5,90 €	41,00 €	67,00 €	670,00 €	77,50 €	65,50 €/mois soit 786 €
4	Franchissement de quatre frontières zonales	7,60 €	52,60 €	102,00 €	1020,00 €	103,50 €	87,38 €/mois soit 1048,50 €

* Un abonnement intermodal valable sur les réseaux Anjou Bus et Cotra, plus pratique et plus économique -25%

Tarif solidarité

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayant droits, et sous conditions de ressources (< 80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif carte Icar

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12 h 00, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

* Uniquement pour les trajets effectués en Maine et Loire.

Les cartes solidarité et cartes Icar sont délivrées en gare routière et en mairie.

Tarif handicapés

demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux ≥ à 80 %).

RENSEIGNEMENTS

Gare Routière -
Esplanade de la Gare - ANGERS
Tél. 0820 16 00 49

C.A.A

2, Bd Léo Lagrange
BP 81001 - 49137 LES PONTS DE CÉ
Tél. 02 41 69 10 00

Votre recherche d'itinéraire
en Pays de la Loire avec
destineo.fr

Conseil général de Maine et Loire
Direction des transports scolaires et de voyageurs
www.anjoubus.fr

Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement

L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

Horaires d'hiver

LIGNE 3 : ANGERS
LE LOUROUT-BÉCONNAIS -
CANDÉ

Valables du 3 JANVIER au 1^{er} JUILLET 2011

LIGNE

COTRA :
Ligne 35

3

2^e
édition

Bougez plus...
Bougez Anjou bus !

www.anjoubus.fr



Calendrier des périodes de fonctionnement d'Anjoubus pendant les vacances scolaires.

- TOUSSAINT: du samedi 23 octobre au mercredi 3 novembre 2010 inclus.
- NOËL: du samedi 18 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011 inclus.
- HIVER: du samedi 26 février au dimanche 13 mars 2011 inclus.
- PÂQUES: du samedi 23 avril au dimanche 8 mai 2011 inclus.

(Sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire de l'académie).

CANDÉ - ANGERS

Jours de circulation	LMM JVS	LMM JVS	LMM JV	LMM JV	S	Me	LM JV	LMM JV	Me	S	LM JV	LMM JV
Renvoi à consulter						1						
Circule pendant les vacances scolaires	non	OUI	non	OUI	OUI	non	non	OUI	non	OUI	non	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI
CANDÉ, Centre	06.40	06.45	08.00	08.35	08.40	12.15	12.45	13.00	13.40	13.40	16.45	17.25
CANDÉ, Hôpital	06.42	06.47	08.08	08.37	08.42	12.16	12.47	13.02	13.42	13.42	I	17.27
LA CORNUAILLE, La Caillotièr	06.46	06.51	08.15	08.40	08.45	12.20	12.51	13.07	13.42	13.42	I	17.31
LE LOUROUX BÉCONNAIS	06.54	06.59	08.25	08.50	08.55	12.30	12.58	13.13	13.55	13.55	17.00	17.37
BÉCON-LES-GRANITS	07.02	07.02		09.00	09.05	12.40	13.05	13.20	14.05	14.05		17.44
BÉCON-LES-GRANITS, Les Gautraies	07.08	07.12		09.04	09.08	12.50	13.10	13.28	14.10	14.10		17.46
SAINT-LÉGER-DES-BOIS	I	I		I	I		13.15	13.30	14.15	14.15		I
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, Les Écots	07.12	07.16		09.08	09.12		13.21	13.35	14.21	14.21		17.53
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Perraudière	07.15	07.20		09.11	09.16		13.23	13.38	14.23	14.23		17.55
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Renardièr	07.18	07.21		09.13	09.18		13.27	13.42	14.27	14.27		17.58
ANGERS, Belle-Beille La Barre	07.38	07.38		09.30	09.30		13.46	14.01	14.44	14.44		18.16
ANGERS, Château	07.50	07.50		09.40	09.35		14.01	14.12	14.57	14.57		18.22
ANGERS, Place Sémard	07.55	07.55		09.45	09.45		14.04	14.17	15.00	15.00		18.30
Départ SNCF vers PARIS NANTES	08.09 08.06						14.38	14.38	15.37 15.28	15.37 15.28		

1 : Départ du collège à 12h10.

Ne circule pas les jours fériés.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.

ANGERS - CANDÉ

Jours de circulation	LMM JV	S	S	LMM JVS	LM JV	LMM JV	LMM JVS
Renvoi à consulter	2				1		
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	non	OUI	OUI	non	OUI	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI
Arrivée SNCF de PARIS NANTES	07.17	07.12	07.41	11.34 11.59		16.34	18.14
ANGERS, Place Sémard	07.40	07.45	08.00	12.20		17.25	18.30
ANGERS, Château	I	I	I	12.23		17.28	18.33
ANGERS, Dumesnil	I	I	I	12.29		17.35	18.40
ANGERS, Belle-Beille La Barre	I	I	I	12.35		17.45	18.47
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Renardièr	I	I	I	12.51		18.00	19.06
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, La Perraudière	I	I	I	12.55		18.04	19.10
SAINT-LAMBERT-LA-POTHERIE, Les Écots	07.53	I	I	12.58		18.07	19.13
SAINT-LÉGER-DES-BOIS	I	I	I	13.02		18.13	19.15
BÉCON-LES-GRANITS, Les Gautraies	08.00	I	I	13.11		18.20	19.23
BÉCON-LES-GRANITS	08.07	08.02	08.17	13.16		18.25	19.29
LE LOUROUX BÉCONNAIS	08.19	08.09	08.24	13.22	17.00	18.31	19.35
LA CORNUAILLE, La Caillotièr	08.24	08.16	08.31	13.28	17.14	18.38	19.41
CANDÉ, Hôpital	08.29	08.21	08.36	13.33	17.20	18.43	19.47
CANDÉ, Centre	08.30	08.25	08.37	13.35	17.25	18.45	19.50

1 : 17h05 collège Camille Claudel.

2 : Dessert le CAT du Louroux Béconnais.

Ne circule pas les jours fériés.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.